

**Conseil du 20 mars 2026**  
**Ordre du jour : Élection du maire et des adjoints**

**Présents** : Jérôme Baudot, Christophe Berthet, Serge Gardien, Alain Nambotin, Angélique Nambotin, Jocelyne Nambotin, Julie Sudre,

Séance ouverte à 17h15

Accueil du Maire sortant Serge Gardien qui constate que le quorum est atteint.

Il passe la présidence au doyen d'âge, Alain Nambotin qui procède à l'élection d'une secrétaire de séance, Julie Sudre. Il demande également deux assesseurs pour procéder à l'élection du Maire. Jocelyne Nambotin et Christophe Berthet se proposent.

L'élection à bulletin secret du maire a lieu. Le seul candidat, Serge Gardien est élu à l'unanimité.

Puis la séance est présidée par le nouveau maire, Serge Gardien qui après un court message de remerciements lit la charte des élus (articles L.1111-13 et L1111-14 du Code Général des Collectivités Territoriales). Il la remet à chacun des Conseillers.

Il procède ensuite à l'élection des deux adjoints.

Une seule liste paritaire comprenant Jérôme Baudot et Angélique Nambotin est proposée au vote à bulletin secret.

La liste est élue à l'unanimité.

Les deux adjoints sont donc Jérôme Baudot (premier adjoint) et Angélique Nambotin (deuxième adjointe)

Les conseillers complétant ce Conseil sont Christophe Berthet, Alain Nambotin, Jocelyne Nambotin, et Julie Sudre.

Le Conseil adopte le compte-rendu du dernier Conseil du 19 décembre 2025 à l'unanimité.

Un prochain Conseil est fixé au vendredi 27 mars 2026, 20H

La séance est levée à 18h

La secrétaire de séance Julie Sudre